

# Ateliers Santé Ville

Cadres d'intervention  
Orientations stratégiques  
Pilotages et Outils  
Textes de référence et publications

# *Du point de vue de la santé publique,*

- ◆ il s'agit de tenir compte des inégalités de santé de la population en situation de précarité qui expliquent pour partie l'importante mortalité prématurée évitable en France.
- ◆ *Objectifs et Plans nationaux de santé publique*

# *Du point de vue de la politique de la ville (état)*

- ◆ **Accès aux soins et à la prévention (PRSP/PRAPS)**
- ◆ **Population** de la géographie prioritaire des contrats urbains de cohésion sociale 2007-2009-2012
- ◆ il s'agit de réduire **les inégalités sociales et territoriales** de santé constatées (diagnostic)
- ◆ **Territoires** : RU, ZUS, quartiers.

# Cadre d'intervention santé : l'Atelier Santé Ville (ASV)

- ◆ **Contrat urbain de cohésion sociale** entre le Maire et le Préfet chargé de la cohésion sociale et de la politique de la ville.
- ◆ Engage les élus des villes à la **mise en œuvre** d'une politique de santé publique adaptée au contexte local et incluant **le plan régional de santé publique (PRSP/PRAPS/SROS)**
- ◆ **Echelle territoriale de programmation** de l'ASV  
Communal, intercommunal et agglomération

# Questions

- ◆ Les actions existantes ont-elles un impact sur l'amélioration de la santé des habitants ?
- ◆ En quoi elles réduisent les inégalités sociales et territoriales de santé ?
- ◆ Quels obstacles récurrents pour l'accès à la prévention et aux soins ?
- ◆ Quelles ressources mobilisables par objectif de santé ?

# orientations stratégiques de la démarche Atelier Santé Ville

**Connaissance** : diagnostic local partagé + recueil et analyse des données institutionnelles et locales, cartographies.

Stratégie de **développement territorial** des projets de santé publique existants et mise en cohérence entre l'offre, le recours aux soins, l'accessibilité à la prévention et aux soins.

Programmation du **cadre opérationnel** et méthodologique de l'ASV, élaboration, suivi et développement des projets de santé publique.

# AXES DE TRAVAIL ASV

L

- - connaissance de l'état de santé de la population (écarts)
- - définition des objectifs d'amélioration de l'état de santé et de leurs déterminants,
- - accessibilité effective aux droits sociaux, aux soins, à la prévention et à la santé,
- - analyse des principaux dysfonctionnements de l'accès à la prévention et aux soins,
- - questions concernant les pratiques professionnelles sanitaires, sociales et d'insertion,
- - qualité et la répartition territoriale de l'offre de soins,
- - besoins en formation des professionnels,

# Dialogue Villes/Etat

**Comité de pilotage local** : suivi territorial du PLSP dans le cadre de l'ASV animé par l' élu, directeurs de services municipaux, promoteurs de projets, professionnels de santé publics/privés et associations, ...

**Comité départemental des partenaires** : Préfet/DDASS et les partenaires des services de l'état + les équipes ASV avec l' élu.

# Tableau de bord des ASV

- ◆ **Outil de pilotage et de suivi de l'activité d'un ASV indicateurs quantitatifs et qualitatifs** renseignés par le niveau local pour le niveau départemental (comité des partenaires), régional (GRSP) et national (ANCSEC/DIV) composé de :  
**9 Indicateurs stratégiques et 18 opérationnels,**

# Objectifs Stratégiques

I Améliorer la connaissance de la situation du territoire	II Favoriser les partenariats et le travail en réseau	III Favoriser l'accès aux soins, à la prévention et agir sur les déterminants
IV Agir pour la continuité de l'offre de soins	V Participation active des habitants dans la réalisation d'actions de santé	<b>VI Renforcer compétences des acteurs locaux et information en matière sociale ou de santé publique</b>
<b>VII Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des populations des territoires</b>	VIII Favoriser les pratiques d'évaluation des actions conduites et des outils mis en place	IV Identifier les contraintes de gestion de l'ASV

# Textes récents de référence

- ◆ **Loi N° 2003-710 du 1<sup>er</sup> août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine. JO du 2 août 2003.**
- ◆ **Plan de cohésion sociale et CIV du 9 mars 2006 développement des ASV (160 dès 2006) dans les villes ayant au moins une ZUS et/ou des quartiers prioritaires.**
- ◆ **Circulaire interministérielle DGS/DHOS du 4 septembre 2006 relatif à l'élaboration des Projets locaux ou territoriaux de santé publique et développement des ASV.**

# Publications

« **Amélioration des conditions d'exercice des professionnels de santé dans les quartiers de la politique de la ville** », Rapport du groupe de travail présidé par le Dr Jacques Lebas, édité DIV, mars 2002.

**DVD « Politiques de santé, Territoires et santé publique au niveau local »** réalisé à partir des interventions de la journée nationale initiée par le Centre de ressources et la DDASS de Seine Saint Denis du 4 décembre 2003.

# Publications

*Etudes et Recherche* : « Territoires, santé publique et politiques de santé au niveau local » DIV/DGS, rapport d'étape Ateliers santé Ville, édité DIV, mars **2004**.

*Actes du séminaire 27 janvier 2005* : « Les élus et les programmes territoriaux de santé », édité DIV, août **2005**.

*Etudes et Recherche* : « Les Elus face à la souffrance psychosociale : de la sollicitude au politique » ORSPERE/DIV, novembre **2005**.

# Publications

- ◆ « **Santé Mentale , Ville et Violence** », sous la direction de Michel Joubert , édité Eres, **2003**
- ◆ « **Toxicomanies et Ville** », sous la direction de Michel Joubert et Pilar Giraux, édité Eres, juin **2005**.

**Ces deux publications sont issues d'une série de deux séminaires  
DIV/RESSCOM 2001-2002**

# DIV/INSERM U 707

- ◆ « **Santé et recours aux soins des populations vulnérables** », sous la direction de Pierre Chauvin, éd. Inserm, 2005
- ◆ « **Santé, inégalités et ruptures sociales** » étude faite dans sept zones urbaines sensibles, I. Parizot, P. Chauvin, rapport juin 2005.
- ◆ Rapport parlementaire ONZUS /an, éd. DIV.